

Prévenir le harcèlement



POUR QUEL PUBLIC ?

Ressources Humaines
Direction Générale
Cadres opérationnels
Membres du CHSCT



QUELS OBJECTIFS ?

Identifier le véritable harcèlement
Informers les salariés
Former les cadres
Traiter les situations avérées



EXEMPLES DE PROBLÉMATIQUE

Dès qu'un cadre fait preuve d'autorité, ses subordonnés invoquent le harcèlement
Les cadres ne savent plus s'ils peuvent exercer leur autorité ou s'ils prennent des risques
Comment détecter les plaintes sérieuses
Que doit faire l'employeur dans une situation avérée de harcèlement



NOTRE DÉMARCHE

Définir le harcèlement
Présenter les conséquences d'une situation avérée de harcèlement
Sensibiliser le personnel
Mettre en œuvre une politique de prévention
Mettre en œuvre une procédure d'enquête sous la responsabilité de l'employeur



NOS SPÉCIFICITÉS – ORIGINALITÉ

Traduire le langage juridique en français des affaires
Favoriser le dialogue entre tous les acteurs de l'entreprise
Utiliser le CHSCT
Concevoir une politique sur mesure pour l'entreprise

Alexis DEGREMONT
ad@sainte-baume-consultants.org

